

# Le Myarolan

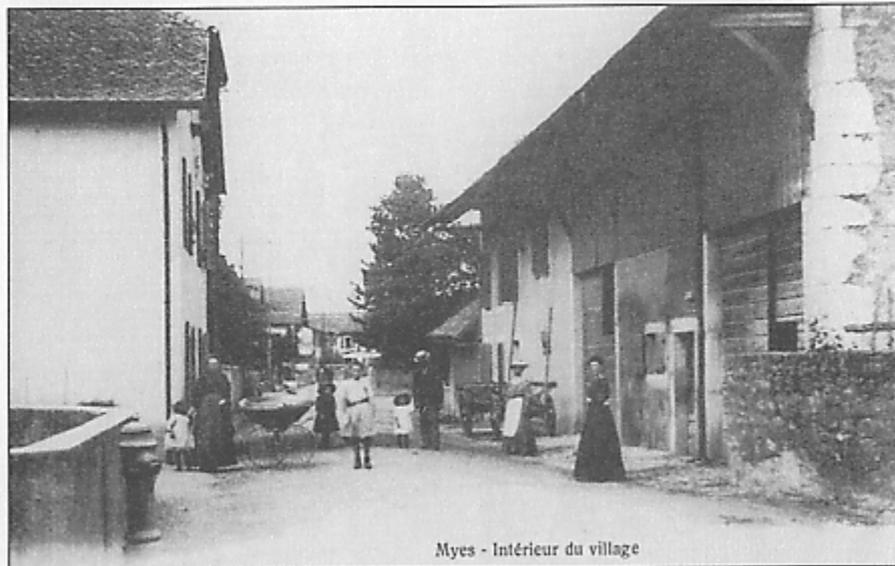
## Bulletin d'information

Mies, avril 1996

No 57

### QUE SERA NOTRE COMMUNE DEMAIN ?

*Appelée dans le cadre du nouveau plan directeur communal à définir ses orientations de base en matière d'aménagement, ses priorités et ses objectifs, la Municipalité attend des habitants de Mies qu'ils participent par leurs réflexions et leurs suggestions au devenir de leur commune (article en p. 2).*



Mies - Intérieur du village

**Q**uel village voulons-nous? Comment saurons-nous mettre à profit l'héritage du passé pour aborder les défis de l'avenir? Quel pourra être durant ces dix prochaines années le développement d'une commune qui se veut avant tout un lieu de vie agréable pour tous ses habitants? Voilà en quelques mots les interrogations d'ordre général qui sont à la base des plans directeurs communaux que les communes de plus de 1000 habitants sont contraintes d'élaborer et de faire approuver.

La Commune de Mies a pour cette tâche mandaté le bureau d'architectes Martin SA à Nyon qui depuis le début de cette année travaille en étroite collaboration avec la Commission des travaux du Conseil communal. Les personnes en charge du dossier n'ont que quelques mois pour analyser la situation existante au niveau des infra-

structures, pour répertorier les besoins en matière de développement, de circulation, d'écologie, de culture ou d'enseignement et pour fixer les priorités en fonction des souhaits de la population et des possibilités financières. Prenez part en tant qu'acteur à l'évolution de votre commune et n'hésitez pas à faire connaître d'ores et déjà vos idées, vos visions et vos souhaits en vous manifestant au bureau communal ou directement à Michel et Marcela Martin (téléphones 361 90 48 ou 755 18 28)!

C'est en mai de cette année déjà que les habitants de Mies seront informés de l'avancement des travaux et invités une fois encore à apporter leur pierre à l'édifice par des remarques et des suggestions. Durant cette période très brève de pré-consultation, environ un mois, chacun de nous aura l'occasion de se familiariser avec le visage futur



de la commune, d'interroger les personnes impliquées au niveau de l'élaboration de ce plan, de débattre avec elles du bien-fondé de certaines idées, de faire valoir d'autres points de vue et de proposer d'autres options. L'éventail des questions qui seront à l'ordre

du jour de ces dix prochaines années est très vaste et peut toucher aussi bien les problèmes de trafic au centre du village, de sécurité pour les enfants et les personnes âgées, d'aménagements d'espaces verts, de création de lieux de rencontres, de développement des activités culturelles et sportives ou du commerce local. Le marché de printemps qui se tiendra le 11 mai prochain réservera une place importante à ce grand débat. La commune est, par l'entremise de ses autorités et de ses habitants, appelée aujourd'hui à définir son identité future pour qu'elle puisse évoluer et grandir sans perdre son visage. MA

## DIALOGUE

*"...Je ne sais si vous êtes comme moi, mais chaque année vers Noël/Nouvel An, parmi tous les cadeaux des assurances (maladie, véhicule, ménage, etc.) et les taxes diverses, il en est une qui me fait dresser les cheveux sur la tête: la taxe d'épuration des eaux.*

*Pourquoi, me direz-vous, celle-là plus que les autres? Tout simplement parce que j'ai constaté que même en faisant attention de ne pas gaspiller ce bien si précieux qu'est l'eau, cette taxe n'arrête pas de prendre l'ascenseur (vers le haut naturellement)... Pour vous donner un renseignement imagé, le coût total de ma consommation d'eau pour 1995 s'est élevé à Frs 52.-,*

*alors que ma taxe pour la même période atteignait Frs 422.60, soit 8 fois le coût de ma consommation! A l'heure actuelle où l'on nous parle d'économie d'énergie, on ose punir ceux qui se responsabilisent vis-à-vis du gaspi ou qui, pour des raisons économiques, doivent restreindre leurs besoins... Je ne crois pas être la seule à trouver ce procédé inadmissible pour une commune qui fait le maximum pour être à la page, alors manifestez-vous auprès de nos instances pour que cela change. Des communes voisines ont déjà modifié leur système de calcul, pourquoi pas nous?"*

Nadine Wullemin-Rivier



autres propriétaires soumis à la même taxe tout en étant plus nombreux en famille est discutable. Mais elle précise également «qu'il est erroné d'affirmer que ce mode de calcul favorise les nantis, au contraire, si l'on prend l'exemple d'une maison de maîtres (fortement taxée au niveau incendie) où ne résiderait qu'un couple. Inversement, une famille avec plusieurs enfants dans une villa plus modeste ayant forcément davantage recours au réseau d'épuration, est largement bénéficiaire de ce principe de taxation».



Interpellée par les autorités de taxation du district auxquelles Mme Wuillemin s'était déjà adressée en mars 1995, la commune de Mies a en son temps précisé sa position et justifié son mode de calcul fondé sur le Règlement communal sur les égouts et l'épuration des eaux usées. La législation vaudoise laisse en effet une grande liberté aux communes de prévoir par le biais de leur règlement une taxation sur la base de la consommation d'eau, du nombre d'équivalents-habitants ou encore de la valeur incendie du bâtiment. La Municipalité admet que dans un cas de PPE, le problème d'équité de traitement face aux

### L'opinion de l'Association VIE

## Faut-il appliquer le principe du pollueur-payeur aux taxes d'épuration?

Des taxes ou redevances demandées aux privés et respectant le principe du pollueur-payeur existent dans les domaines de l'énergie (décompte individuel de frais de chauffage pour les bâtiments locatifs), de l'eau (taxes d'épuration en fonction de la consommation d'eau) et des déchets (taxes au sac ou au poids). Les autorités fédérales se sont tout récemment exprimées en souhaitant une généralisation de ces pratiques dans le domaine des déchets et de l'épuration des eaux. Il paraît effectivement judicieux d'inciter les gens à des économies par le biais de redevances proportionnelles plutôt que forfaitaires. Dans le cas de notre commune, une taxation proportionnelle à la consommation d'eau répond mieux aux principes actuels de la protection de l'environnement et sera d'ailleurs probablement obligatoire d'ici quelques années. Elle ne signifie cependant pas nécessairement une réduction des frais acquittés par les personnes, notamment celles logeant dans des immeubles locatifs.

## LA VIE DE LA COMMUNE

### Appel aux propriétaires de chiens

N'oubliez pas de procéder à l'inscription de votre compagnon sur les registres de la commune. Outre le fait qu'il est soumis à l'impôt sur les chiens, cette inscription le met automatiquement au bénéfice de l'assurance RC de son maître.

intéressée et se compose d'activités d'échauffement et de stretching, ainsi que de moments de relaxation. N'hésitez pas à vous joindre à nous et vous serez vite convaincus des bienfaits de nos rencontres!

### Vous avez 16 ans et vous rêvez de voyages

Commencez modestement par profiter de l'offre des CFF qui proposent un abonnement demi-tarif à Frs. 80.- au lieu de Fr. 160.- pour tous les jeunes nés en 1980. Cadeau d'anniversaire ou de fin d'année scolaire qui permettra aux jeunes épris de liberté de sillonner la Suisse sans trop se ruiner.

### Sport, santé et convivialité

C'est ce que vous promet le nouveau groupe de gymnastique féminine qui depuis le mois de janvier se réunit tous les jeudis soirs à 19h à la salle de gym du Collège de Mies. Cet entraînement physique proposé sur fond musical par Rosa Bovy est ouvert à toute personne

### Le marché de printemps

Chacun se réjouit de cette occasion de rencontre conviviale dans le préau de l'ancienne école. Mme Fragnière, responsable de l'organisation, a bien voulu nous donner quelques informations.

Le marché aura lieu le 11 mai, veille de la Fête des Mères, de 9h à 17h. La date est bien choisie pour celles et ceux qui auraient encore quelques cadeaux à faire... Comme d'habitude, les stands attrayants sauront tenter le chaland par leur variété: fleurs, plantes, brocante, confitures, légumes, boulangerie, moutarde. De quoi satisfaire tout le monde. L'organisatrice a pensé aux enfants et a prévu pour eux un château gonflable sous la forme

d'une girafe sauteuse qui permettra aux plus jeunes de s'en donner à coeur joie. D'autres participations sont attendues avec le coin "environnement", les stands de la Clairière et du Foyer Rencontre. Vous trouverez également de quoi vous restaurer. N'oublions pas la tombola: si vous avez l'opportunité d'offrir des lots, vous pouvez les apporter chez Mme Fragnière. Cette contribution permettra de gâter les gagnants chanceux.

Souhaitons que la météo soit clémente et que le soleil brille; mais le petit marché fait partie de la vie du village et la fête sera de toute manière réussie et joyeuse. Que Mme Fragnière soit ici remerciée!

# Un homme heureux. . .

«Heureux l'homme qui possède un arbre...» Si l'on en croit ce dicton, Edouard Bignens est un homme heureux. Il se consacre à deux activités: l'apiculture - il soigne une centaine de ruches - et la culture de son jardin où il a planté des espèces rares. Le visiteur découvre également dans une petite serre des bonsaïs et, dans le jardin d'hiver, une variété de plantes exotiques. Tout ici reflète le soin et l'amour de la nature.

Chaque arbre raconte une histoire: voyez l'élégant séquoia pleureur dont les branches fines retombent harmonieusement. Un cryptomeria, résineux un peu roux, porte de véritables crêtes de coq au bout de ses branches. Le visiteur passe ensuite sous une voûte taillée dans une haie d'ifs pour admirer un cèdre, un plowinia, un mélèze japonais, un pin maritime.

Dans un endroit protégé, un olivier et un laurier attendent le printemps. Ici un prunus japonais porte encore quelques fleurs blanc rose; c'est un arbre qui perd ses feuilles en automne, qui fleurit ensuite, puis suspend sa floraison par les grands froids, et, miracle

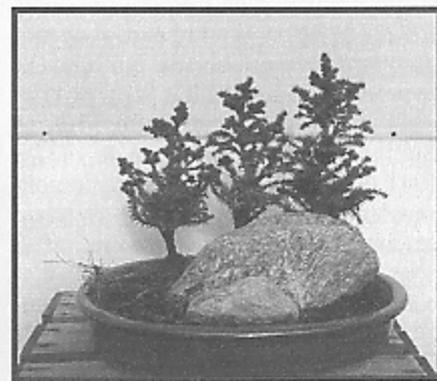


de la nature, refleurit. Un arbre en fleurs à Noël. Voici un albizia ou arbre de soie, de la famille des mimosas, originaire de Constantinople, qui offre des fleurs rouges, parfumées délicatement.

Et puis les bonsaïs.

A l'origine, le bonsaï constituait en Chine une distraction pour la population au même titre que l'élevage d'un oiseau en cage. Introduit au Japon par les moines bouddhistes, il devint une véritable philosophie, symbolisant l'harmonie entre l'homme et la nature. C'est

un mot qui vient du japonais et qui signifie «arbre en pot». On le cultive dans une coupe, parfois de grande valeur, et, tout en présentant les caractères de l'arbre adulte, il est maintenu dans une taille réduite par différentes techniques culturelles qui appartiennent à l'art du jardin oriental.



Les bonsaïs ont passé l'hiver dans une serre. Edouard Bignens les construit, les sculpte lui-même; il se refuse à contraindre les végétaux de manière artificielle: il a choisi de laisser les espèces naturelles se manifester dans leur spécificité, simplement en intervenant par la taille: les arolles, les cèdres, les châtaigniers, les goldens nains attendent les beaux jours pour s'offrir au regard. Un arbuste

étrange fait partie de la collection: l'arbre aux mouchoirs ou aux pochettes, Davidia, dont les fleurs jaune pâle ressemblent en effet à de petites pochettes. Un ginkgo, l'arbre qui a vaincu le temps, venu d'un lointain passé, vous procure un remède pour fortifier votre mémoire, paraît-il. L'une des photos montre ce qu'on appelle une «forêt», un groupe de plusieurs arbustes. C'est l'un des plaisirs que s'octroie l'amateur de bonsaïs après avoir acquis un peu d'expérience. L'ensemble ne vous rappelle-t-il pas la Pierre à Penys?

Dans le jardin d'hiver, le visiteur pénètre dans un monde de plantes exotiques: un citronnier en fleurs prépare ses fruits; divers palmiers semblent parfaitement acclimatés. Dans ce coin, cet arbuste prépare-t-il un ou deux ananas?

Edouard Bignens a ramené de ses nombreux voyages des graines, des plants et tout pousse, se développe grâce à ses soins attentifs. C'est lui qui trouvera le mot de la fin: une oeuvre d'art n'est jamais terminée.

FG.

## LES GRANDS TRAVAUX DE LA COMMUNE

L'entrée ouest de Mies est marquée par un bâtiment solitaire et massif, légèrement en retrait de la route qu'empruntent inlassablement nombre d'habitants de Terre-Sainte. On a toujours considéré cet édifice comme le type de l'école villageoise d'autrefois. Et pourtant, aujourd'hui, on n'ose déjà plus parler d'école puisque ce lieu va être reconverti en Maison de commune. L'école nouvelle se cache, elle, à l'orée de la campagne et prend forme rapidement.



Au terme de plusieurs projets, la forme que nous connaissons aujourd'hui à l'école fut adoptée.

### Un monument de village

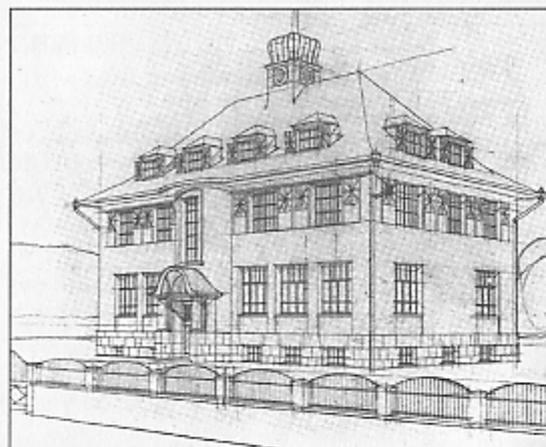
La vénérable école est actuellement confrontée à une rénovation que le Conseil communal du 27 mars doit discuter et approuver. Car il s'agit là d'un choix coûteux et délicat. Délicat

parce qu'il s'agit de l'oeuvre d'une figure de l'architecture suisse. En effet, Maurice Braillard fut un pionnier de l'architecture moderne et ne réalisa pas moins d'une centaine de projets qui ont notamment modelé une partie du paysage urbain genevois, selon un style qui lui est propre, moderne mais en opposition avec le formalisme d'un architecte comme Le Corbusier. Un de ses plus célèbres projets, c'est la Maison Ronde située aux Charmilles à Genève. L'architecte essaie dans ce complexe d'une part d'utiliser toutes les possibilités d'un matériau moderne comme le béton, d'autre part, il se préoccupe des liens sociaux qui peuvent se créer entre les habitants en privilégiant les espaces de rencontre. Maurice Braillard sera même député de 1931 à 1941 et Conseiller d'Etat dans le gouvernement de Léon Nicole. Pendant ces années, de 1933 à 1936, son intérêt pour l'urbanisme social le mène à élaborer un Plan directeur qui aurait complètement réorganisé le centre de Genève en créant des grands axes de circulation dans une cité-jardin mieux appropriée à la vie moderne que les anciens immeubles souvent insalubres et serrés. Ce projet grandiose et contesté n'a pu être réalisé pour cause de crise économique. Depuis 1987, la Fondation Braillard Architectes à Genève s'occupe de ce patrimoine. Notons que les spécialistes en la question ne craignent pas trop la rénovation de notre bâtiment pourvu qu'on puisse encore comprendre après les choix fondamentaux de l'architecte. Avec l'école-mairie de Mies de 1912, comme à Bernex ou à Avully, Braillard participe à une lame de fond

d'équipements qui manifestent la présence de l'Etat dans les communes et un mouvement vers le progrès et le savoir. D'où la construction de ce petit monument laïque, avec sa tour et son clocher. Il a fallu de nombreuses esquisses pour arriver au plan définitif de cette construction très élaborée, car c'est à partir du dessin que l'architecte élabore un concept. Ainsi, fallait-il deux escaliers extérieurs symétriques ou, par ailleurs, une salle de gym adjacente au bâtiment principal? (voir p. 10). Finalement toutes les fonctions prennent place dans un bloc rectangulaire et rigoureux et la tour de l'horloge sera en saillie à partir seulement du toit. L'architecte renonce à un épais soubassement en pierre qui ferait trop rustique, il joue sur des oppositions formelles entre les grandes baies cintrées du rez et les fenêtres rectangulaires du haut, oppositions qui manifestent à l'extérieur celle des fonctions. L'escalier asymétrique crée un jeu d'ombre et de lumière qui contraste avec la masse claire du bâtiment et sa ligne en diagonale prolongée par la verticale du clocher contrebalance les dominantes horizontales. Les couleurs sont d'inspiration régionaliste, murs jaunes, tuiles rouges, menuiseries vert foncé; les décorations en fer forgé sur la vaste porte d'entrée de bois sont sobres. Du côté ouest, les élèves entretiennent un jardin potager et le régent le sien. Pour Baudin, un architecte de l'époque, il incombait aux architectes "avec la collaboration des hygiénistes, des constructeurs et des artistes, de créer cette école saine, claire, lumineuse et parée, de lui donner cette atmosphère artistique dont le contact permanent initiera l'enfant à l'harmonie des lignes, des formes et des couleurs".

Peut-on dire quelque quatre-vingts ans plus tard que l'objectif est atteint? Aujourd'hui en tout cas, l'enveloppe extérieure est restée telle quelle et ne devrait pas être modifiée.

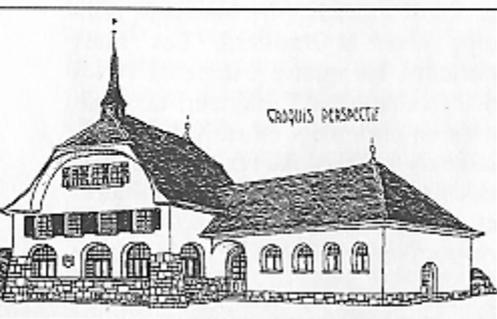
L'intérieur par contre a déjà subi plusieurs modifications. Pendant longtemps, il a mélangé les fonctions, principe cher à Braillard. Les murs porteurs, les quatre extérieurs et les deux centraux à l'intérieur, déterminent un plan strict en trois travées de largeurs inégales. Au rez, un espace de circulation avec au fond les sanitaires et sur les côtés deux classes prévues respectivement pour 36 et 48 élèves



Un des projets de l'architecte n'ayant pas (ou tellement peu) de points communs avec la réalisation finale.

ainsi qu'une salle de couture. Au 1er, on trouvait au fond du vestibule la salle du Conseil communal ainsi que deux appartements de fonction de part et d'autre du hall. Au 2e, un appartement ainsi que quatre chambres indépendantes munies d'une buanderie commune. Lorsque la salle du Conseil est devenue trop exiguë, on a mis à la place.. des sanitaires et installé récem-

ment la salle du Conseil dans l'appartement qui restait sur ce niveau tout en emportant pour ce nouveau lieu les lambris d'origine qui avaient d'ailleurs été décorés par des élèves: chaque panneau mural est peint d'une ruche représentant une classe. Au sous-sol,



Ce projet daté du 6 avril 1910 comportait une aile destinée à accueillir le gymnase.

une salle de réunion devenue salle de gymn et, en même temps, salle du Conseil communal jusqu'en 1995. Installer ici la Maison de commune n'est donc pas vraiment modifier l'affectation du lieu. Il s'agit plutôt de la disparition d'une des fonctions, l'école, et de la fin des cris et des rires qui animent ce vénérable bâtiment. Pour conserver de la vie à ce lieu, on y gardera, outre la mairie, une salle de

réunions au sous-sol, un appartement au 2e et les marchés de printemps et d'automne dans la cour.

### Une école de campagne, le Sorbier

Lumineuse et claire, c'est ainsi que se présente l'école du Sorbier avec son puits de lumière, ses fermes apparentes et peintes ainsi que les dominantes de couleurs blanche et turquoise pour l'imposante salle de gym alors qu'il est question d'attribuer à chacune des classes une couleur différente pour faciliter la vie aux plus petits. Et les travaux avancent rapidement, dans le strict respect des délais et des coûts prévus, grâce en particulier à l'architecte-responsable, M. Roland Martin. On a même déjà prévu pour fin mai l'inauguration ainsi que l'installation sur place du concierge. Aux abords immédiats de l'école ainsi que sur la route de Veytay, l'accent sera mis sur la sécurité et les aménagements extérieurs seront peut-être modifiés et améliorés si la commune obtient le droit d'utiliser la parcelle qui longe le complexe scolaire du côté campagne. Bientôt apparaîtra à l'entrée du terrain le clocher qui montrera à tous que c'est ici désormais que se trouve l'école. GP.

### Dernière minute

Dans une ambiance tendue, le Conseil communal du 27 mars a discuté le projet de réfection de l'immeuble Braillard présenté par la Municipalité. Les thèmes abordés ont été d'abord l'emplacement du local d'archives, 200 ans de documents, prévu dans une belle salle du 1er car le sous-sol trop humide ne conviendrait pas. Ensuite le vaste appartement qui occupe tout le second étage ainsi que l'ascenseur pour les handicapés. Enfin l'investissement de quelque 770 000 francs demandé. Lors des votes successifs, "le projet passe tout juste", selon les propres termes du syndic.

## CARNET DE ROUTE

Plusieurs décès ont endeuillé notre commune au cours du dernier trimestre: Raymonde CHARLES, Georges CAILLET, Ernest WIDMER, Ernst BLATTER, Rudolf ZUFLE, Adèle JENNY, Thomas CHRISTIE, Simone BRACK. Le Myarolan pré-

sente ses condoléances aux familles dans la peine.

La commune est heureuse d'accueillir Nathan COHEN, Sarah et Nicolas ROUSSET et Fanny GOETZ et s'associe à la joie des nouveaux parents.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Avril

- 11 Levée de ferraille
- 13 Grand Tour cycliste de Genève (traversée du village à 12h30)
- 16 Séance d'informations sur le téléseu à 20h00 à la salle du Conseil communal
- 20 et 21 Représentations du cirque Stellina

### Mai

- 9 Levée de ferraille
- 11 Marché de printemps
- 11 et 12 Election complémentaire d'un Conseiller d'Etat
- du 16 au 19 Tournoi d'ouverture au Polo-Club de Veytay 2-6 hcp
- du 23 au 27 Tournoi interne de polo

### Juin

- 8 Concours de pétanque
- 8 et 9 Votations fédérales
- 13 Levée de ferraille
- du 20 au 23 Tournoi interne de polo 4-8 hcp
- 26 Conseil communal
- du 26 au 30 Swiss Polo Cup 10-14 hcp

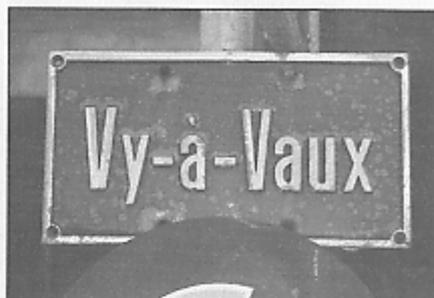
### Rédaction

Martine Ammann Tél. 755 24 93  
 Françoise Gaud Tél. 755 17 82  
 Geneviève Perrin Tél. 779 16 90

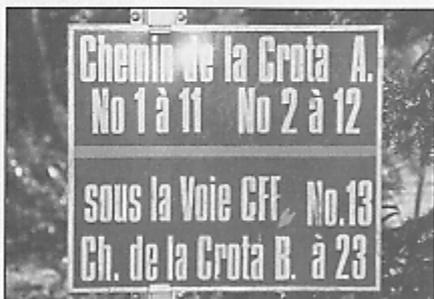
## LA RONDE DES CHEMINS

**D**onner un nom aux chemins, voilà qui demande de l'imagination. Certes certaines appellations sont dictées par la topographie, chemin du Jura par exemple, d'autres par une caractéristique, chemin des Pommiers ou des Vignes. Toutefois, certains noms surprennent par leur consonance hermétique, et qui semble venue d'une langue étrange. Les Myarolans qui habitent les Champs de Feu savent combien il est difficile de faire entendre Feu et non Fleurs (ce serait bien joli), Feux ou Four.

### Glanons au hasard:



La Vy à Vaux: Vy du latin "via" (voie) et Vaux du latin "vallis" (vallée)



La Crota: préfixe tiré du grec "Kruptos" (caché, secret, souterrain), endroit où se trouve une petite grotte.

Nous avons cherché à vous offrir quelques explications, mais il faut que vous sachiez que ce n'est pas chose facile, car la plupart de ces noms remontent au dialecte vaudois, parfois déformé. Bernard Barbeau, notre source habituelle en matière d'archives et d'histoire, nous renvoie à son livre "Mies à l'écoute de son passé" où l'origine de quelques lieux-dits est dévoilée. Lui-même s'est référé à un ouvrage de M. Bossard et J.-P. Chavan "Nos Lieux-dits", toponymie de Romandie, 1986, qui étudie ce sujet très complexe. FG.



Ique: terme patois signifiant "ici" toujours en composition avec un adverbe; Ique-Derry (ici derrière), Ique-Defeur (ici dehors)



La Faverge: du latin "fabrica" (forge); lieu où se trouvait une forge.